

in: YAGUELLO, M. 1979
"Les mots et les femmes"
PARIS, PAYOT

Chapitre 2

Masculin/féminin :
dissymétries grammaticales

* Ne sçay toutefois beaux amy, que peut estre et d'où vient que les femelles, soient *clergesses, monagesses* ne *abbegesses*, ne chantent mots plaisans et chortiters *

(Rabelais, Livre V, chap. 4).

* Ne faites pas des *vœux* des compagnes de votre vie *

(Talleyrand).

Le genre se révèle donc essentiellement comme support des représentations symboliques collectives. Il me reste à montrer comment, indépendamment de sa *fonction*, il est vécu dans son *fonctionnement*. En effet, les locuteurs d'une langue à genre, comme le français, sont constamment confrontés aux difficultés de l'accord grammatical. Des problèmes se posent lors du choix de pronoms de reprise dans les emplois génériques et indéfinis. Enfin les irrégularités, les dissymétries, notamment dans la formation des noms d'agents, sont sources d'hésitations, de gêne et d'incohérences dans l'accord.

« Des romans... dont les auteurs sont aussi différents que possible les unes des autres »

(Ophir, 1976, p. 9).

Bref, la langue n'est pas un instrument parfait et ses dysfonctionnements peuvent être révélateurs de conflits psychologiques et sociaux.

Les emplois génériques et indéfinis

L'absorption du féminin par le masculin paraît un phénomène logique et universel; pourtant c'est faux, à ma connaissance, au moins dans un cas : chez les Iroquois (Chafe, cité par Lakoff, 1975), c'est le féminin qui sert de générique. On ne peut pas dire pour autant que la langue iroquoise soit non-sexiste, car par ailleurs elle classe les femmes dans les inanimés. Il ne semble donc pas qu'il y ait lieu de s'insurger contre une règle grammaticale qui veut que toute désignation générique ou indéfinie soit reprise par un pronom masculin. C'est pourtant le cas, notamment chez les féministes anglophones (voir plus bas : *L'Action volontariste sur la langue*). Pour comprendre le problème, il est intéressant une fois de plus de comparer le français et l'anglais sur ce point.

Notons tout d'abord que dans les langues indo-européennes, la plupart des noms d'animaux féminels ne sont pas dérivés par suffixation des noms de leurs compagnons mâles et que ce n'est pas forcément le nom du mâle qui désigne l'espèce comme c'est le cas pour l'homme (l'allemand avec *Mensch*, le russe avec *человек*, le latin avec *homo*, le grec avec *anthropos*, ont d'ailleurs des désignations distinctes pour l'espèce, encore que ce soient des mots masculins). En russe, la quasi totalité des espèces domestiques, y compris celles qui ne sont pas élevées pour la reproduction (chien, chat), sont désignées au féminin alors que les espèces sauvages sont le plus souvent masculines. En français, les espèces domestiques se répartissent également entre le masculin et le féminin. Pour les autres animaux, il semblerait, selon Meillet (1921), que le féminin soit surtout utilisé pour les petits animaux (insectes en particulier : fourmi, guêpe, libellule, etc.). Mais les contre-exemples abondent (la panthère, la baleine, la girafe, la tigre en italien). Evitons donc une fois de plus de rationaliser. Meillet rappelle que les désignations génériques étaient indifférenciées en indo-européen; c'est encore le cas en grec ancien où *hippos* désigne le cheval et la jument, *bous* le bœuf et la vache, comme d'ailleurs le latin *bos*. Le français jument du latin *jumentum* (neutre) « bête de somme » est devenu féminin à cause de la préférence des cultivateurs pour les femelles comme chevaux de trait.

Dans les langues à genre grammatical comme le français, le pronom de reprise est déterminé par le genre de la désignation générique ou indéfinie, sans qu'aucun choix soit offert au locuteur : *la personne... elle, le chien... il, la baleine... elle, l'homme (l'espèce humaine)... il, l'individu... il, la femme... elle.*

En anglais, les emplois génériques et indéfinis devraient déclencher automatiquement le choix d'un pronom masculin pour les humains, d'un neutre pour les non-humains. Or, on peut constater que dans les manuels de sciences naturelles, les animaux sont souvent repris par *he*, sauf la coccinelle, la vache, la poule et les femelles accompagnées de leurs petits. Il se produit donc chez les enfants une catégorisation insidieuse (Miller et Swift, 1977). Dans le cas des humains, l'absorption de *she* par *he* est souvent ressentie comme une gêne, qui se traduit par une tendance à esquiver ou à retarder le choix du pronom, le masculin étant trop lié à l'idée de mâle. La question se pose d'ailleurs beaucoup plus souvent en anglais puisque le possessif s'accorde avec le possesseur. Lakoff (1975) signale l'emploi fréquent de circonlocutions destinées à éviter le choix *he/she*. Dans la pratique, on a le choix entre trois possibilités, aucune n'étant vraiment satisfaisante : soit *he*, ressenti comme trop restrictif et même carrément choquant par les féministes, qui en ont fait aux U.S.A. un cheval de bataille (voir plus bas : *L'action volontariste sur la langue*. Le docteur Spock a été violemment attaqué pour avoir choisi dans son livre sur l'éducation des jeunes enfants le pronom *he* et a même dû réviser son livre pour calmer les mères de filles outragées); soit *he or she*, encombrant à manier et à ce titre décrit par les puristes; soit encore le pronom pluriel *they*, illogisme et solécisme selon les grammairistes normatifs, découragé par les professeurs, mais qui reste, en dépit de constructions apparemment incohérentes, la solution la plus satisfaisante. Malheureusement, elle n'est pas toujours applicable, mais c'est le choix qui s'impose de plus en plus pour les emplois *indéfinis* de noms épicènes ⁽¹⁾ (baby, child parent, friend, person), ainsi : « How can you talk to a *person* if *they* never answer you ». Par contre, c'est presque toujours le masculin qui domine en tant que forme *générique*, a fortiori lorsqu'il existe une forme du féminin distincte et dérivée du

(1) *Epicène* : qui ne porte pas formellement de marque d'appartenance au masculin ou au féminin; synonymes : *ambigène, agénérique*.

omène
issance,
é par
e peut
re, car
emble
règle
re ou
ant le
bas :
même,
ais et
les, la
s par
n'est
est le
x'ek,
des
t des
mes-
apro-
e les
s, les
lin et
ellet
naux
s les
e, la
liser.
liffé-
a où
che,
tum
le la
r de

masculin (*actor/actress*). Le choix de l'anaphore peut aussi être gouverné par des présupposés de nature sociale. Ainsi, avec le mot *customer*, on pourra trouver un *she* générique, le présupposé étant que les *clients* sont le plus souvent des *clenies*. De même avec *nurse* (infirmière mais aussi infirmier) et *school-teacher* (maître ou maîtresse d'école), professions essentiellement féminines.

La formation des noms d'agent

Dans le domaine des noms d'agent ou de professions, les anglophones sont plutôt mieux loties que nous, francophones, ayant à leur disposition une majorité de noms épicènes (indifférents au genre) et un système d'articles et d'adjectifs également épicènes. A tel point que lorsqu'on lit, par exemple, un récit à la première personne, il peut se passer des dizaines de pages avant qu'on puisse découvrir le sexe du narrateur; et même dans un texte à la troisième personne, l'usage du patronyme s'étant imposé pour désigner les femmes dans les milieux journalistiques et universitaires, il faut attendre l'apparition d'un pronom pour être éclairé.

La formation des noms d'agent par suffixation (type *actor/actress*) est en régression. Là où elle existe, elle donne souvent lieu à des connotations dépréciatives pour le féminin. Ainsi *-ette*, qu'on retrouve dans *majorette*, *suffragette*, qui coïncide avec le diminutif (emprunté au français) des inanimés, dont la productivité est croissante (*richenette*, *laundrette*, etc.), prend facilement une valeur diminutive et péjorative. Le mot *professorette* est apparu à Berkeley vers 1950 pour désigner une assistante d'enseignement (*teaching assistant*) (Connors, 1971) ⁽²⁾.

(2) Un exemple du même ordre en russe. Le russe est une langue à structure dérivative souple; tout comme en anglais, la dérivation de mots nouveaux à partir de racines existantes ne rencontre pratiquement pas d'obstacles. Le mot *rovaritc* représente un cas intéressant, car il comporte la finale *-itc*, l'une des rares terminaisons masculines qui « bloquent » le féminin. Si le russe ajoute sans complexe *-sa* ou *-itsa* à n'importe quel nom d'agent masculin, pour *rovaritc*, c'est impossible. Il existe cependant, dans le parler populaire, un féminin *rovarika* formé avec le suffixe *-ka* qui sert à former un nombre réduit de féminins, est avant tout un suffixe diminutif, impliquant la familiarité et, sinon forcément la dépréciation, en tout cas le manque de respect (*Vanka* : Jeannot; *myška* : petite souris, *babka* : ménagère). Il est facile d'en déduire la valeur plaisante de *rovarika* : « camarade demi-portion ».

Le suffixe *-er*, contrairement à ses homologues dans d'autres langues germaniques (all. *-er/-erin*), est strictement épïcène de même que *-ist* et *-en*, mais il semble qu'une différenciation insidieuse se fasse dans l'esprit des locuteurs sur la base des rôles masculins et féminins dans la société. Ainsi *baby-sitter* sera perçu comme féminin, alors que par exemple *writer*, « écrivain », et *philosopher* seront perçus comme masculins. Comme le remarque Sheila Rowbotham (1974), seuls les hommes ont droit, dans certains domaines, au terme absolu : « A man is not a male filmmaker or a male-writer. He is simply a film-maker or a writer. » (Un homme n'est pas qualifié d'homme metteur en scène ou d'homme écrivain. Il est simplement metteur en scène ou écrivain.) Par contre on dira *male prostitute* ou *male nurse* ou *male baby-sitter*, ces professions étant généralement considérées comme féminines, bien que, je le répète, leur nom ne comporte aucune marque formelle de genre. (Comparer avec *male housewife*, littéralement « homme épouse au foyer », *house-husband* n'étant venu à l'idée de personne.)

Si bien que les noms d'agent conférant un prestige ou encore qui sont réservés aux hommes sont souvent précédés de *woman*, *lady*, ou *female*, lorsqu'il s'agit de femmes. Le préfixe *woman* est neutre, *lady* est condescendant et suggère l'amateurisme : *a lady-analyst*, une « dame-psychanalyste », *a lady-writer*, une « dame catcheuse ». *Female* vise à l'objectivité (référence à une différence biologique et non sociale), mais devient en fait subtilement dépréciatif (bien que le terme soit en voie de rédemption par le *women's lib*). *Woman-doctor* est différent de *lady-doctor*. Une incidence intéressante et qui ne constitue qu'un paradoxe apparent : plus le statut de la profession est bas, plus *woman* tendra à être remplacé par *lady*. *Lady* prend une valeur d'euphémisme constituant une fausse marque de respect; l'effet atteint est donc inverse de l'intention apparente. On dira *cleaning-lady* (femme de ménage) au lieu de *cleaning-woman*, mais jamais *garbage-gentlemen* pour *garbage-men* (boueux). (Sur la fausse valorisation par l'euphémisme, voir plus bas : *La langue du mépris*.)

Les féministes américaines s'insurgent contre une telle féminisation des noms d'agent épïcènes, qui souligne la différence, suggérant ainsi l'inégalité des compétences. Certaines (Miller et Swift, 1977) vont jusqu'à réclamer la suppression de tous les

féminins en -ess ou -ette (ce qui amènerait à dire par exemple : « she is an actor »). Seuls rôles qui imposent une différenciation absolue : *nurt-murse* (nourrice) et *sperm-donor* (donneur de sperme).

Bien que les noms d'agent anglais soient beaucoup plus neutres à l'égard du sexe que dans beaucoup d'autres langues occidentales, c'est pourtant aux U.S.A. que la lutte contre le sexisme dans la langue, et en particulier le genre, est la plus virulente, peut-être parce que dans un système bâti essentiellement sur des catégories « naturelles » et non sur des contraintes formelles, la position dominante du masculin dans la langue est perçue comme un reflet de la position dominante des hommes dans la société (voir plus bas : *L'action volontariste sur la langue*).

C'est en de tout autres termes que se pose le problème pour les francophones. En français, c'est à chaque instant que le locuteur (ou la locutrice) se heurte au problème du genre des noms d'agent et des substantifs de qualité, car ils sont soumis aux contraintes de l'accord grammatical.

Si la répartition des inanimés est le plus souvent difficile à justifier, en revanche, les animés se répartissent selon le sexe avec très peu d'incohérences. Parmi celles-ci, je citerai, pour les femmes : *un mannequin, un laideron, un tendron, un souillon* (on dit aussi *une souillon*). Pour les hommes : *une ordonnance, une sentinelle, une estafette, une recrue, une vigie*, tous termes qui appartiennent, curieusement, au registre militaire. On peut y ajouter une classe sémantique qui ne comprend que des termes féminins, qui renvoient cependant principalement à des hommes : il s'agit de termes injurieux : *ordure, fripouille, crapule, andouille, canaille, mauviette, gouape, frappe* (on peut y ajouter *femellette, tantouze* et *tapette*). La tendance à injurier les hommes avec des noms féminins est confirmée par l'emploi de *salope*, beaucoup plus fort que *salaud* lorsqu'il s'applique à un homme (voir plus bas : *La Langue du mépris*).

Rares sont les mots féminins qui s'appliquent indifféremment aux hommes et aux femmes. On peut citer : *personne* et *vicine*. Par contre, les mots masculins qui désignent également des femmes sont légion, en particulier dans le domaine des noms d'agents. Tout sujet féminin peut prendre un attribut masculin. L'inverse n'est pas vrai (sauf dans les quelques cas cités plus haut). D'ailleurs, le français a tendance à éviter l'emploi du mot *personne* lorsqu'il s'agit clairement d'hommes exclusivement.

ple :
tion
me).
tres
den-
dans
-être
ories
tion
effet
plus

ir les
leur
igent
es de
ille à
avec
r les
? (on
une
qui
ut y
rmes
mes :
mille,
nette,
c des
coup
plus
ment
cime.
r des
noms
culin.
plus
mot

Le dictionnaire encyclopédique Quillet, édition 1969, indique à l'article *féminin* : (grammaire) « l'emploi du féminin pour les professions devenues accessibles aux femmes donne lieu à divergence de vues. On a créé des féminins comme *maîtresse*, *ministresse*, pour éviter *la maire*, *la ministre*. Mais il semble que le tout *Madame le maire*, *Madame le ministre* se généralise. On dit une *femme-avocat* plutôt qu'une *avocate*, une *femme-médecin*, une *femme-écrivain*. Certains préconisent de former des féminins comme *ingénieure*, *professeure*, sur le modèle de *prieure*. L'usage n'a pas encore tranché la question » (souligné par moi). En effet, nous nous trouvons bien là dans un domaine d'incertitude et de fluctuation.

A l'heure où les femmes entrent en masse dans les mairies (mars 1977), les Français se demandent toujours comment appeler leurs élues. Témoin La Reynière, dans *Le Monde* du 4 juin 77 : « Il y avait là, notamment, de *nouvelles* — faut-il dire *maîtresses*? — de la banquette parisienne, intéressées par le problème de la nourriture des cantines scolaires. » Quand on dit « *elle est maire* », le *elle* suffit à indiquer qu'il s'agit d'une femme, ce qui n'est pas le cas dans la phrase de La Reynière, d'où son embarras. Le français répugne en effet à accorder un adjectif épithète féminin avec un nom masculin.

Si d'*assistante*, je suis passée *maître-assistant* (et non *maître-assistante* ou *maîtresse-assistante*), suis-je pour autant un meilleur *professeur*? Les étudiants et lycéens ont réglé le problème en disant *la prof*, *une prof*. Et pourtant, on dit bien *la prieure*, *la supérieure* (dans les monastères féminins, toutes les fonctions sont féminisées, pas question d'employer des termes masculins), alors, pourquoi pas une *professeure*, une *ingénieure*, une *docteure*? (L'espagno! a bien *la profesora*.)

Les noms en *-eur* forment leur féminin selon trois procédés :

1) *-eur*, qui est tombé en désuétude. *Le mystère du Vieil Testament* emploie *inventeur*, *intercesseur*, *promoteur* (Nyrop, 1904, p. 291). *Prieure* a eu les variantes *prieresse*, *prieuresse*, et *prieuse*, preuve que l'usage a mis longtemps à se fixer.

2) *-eresse*, par l'adjonction du suffixe *-issa*, issu du grec et transmis par l'intermédiaire du bas-latin (Nyrop, *op. cit.*). Survivance du Moyen Age qu'on trouve encore dans *demanderesse*, *pêcheresse*, *chasseresse*, *venderesse*.

3) Actuellement, le seul procédé productif est l'alternance

-eur/-euse, résultat d'un amalgame entre -eur et -eux, à une époque (du x^{ve} au xix^e siècle) où le -r final s'étant affaibli, *ingénieux* ne se distinguait pas d'*ingénieur* (on disait *violoneux* pour *violoneur*). L'alternance -eux/-euse a entraîné -eur/-euse (Nyrop, p. 292). *Charmresse* devient alors *chameuse*, *venderesse*, *vendeuse* (sauf jargon juridique). C'est au xix^e siècle que la prononciation -eux devient « vulgaire » et « paysanne » et qu'on en revient à -eur. Le parler paysan et dialectal conserve encore la trace de ces noms d'agent en -eux (*violoneux*), en particulier au Canada (les *cageux*, les *bucheux*).

L'alternance -eur/-euse est bien vivante dans le français moderne et, si elle ne joue pas à plein, il faut en chercher les causes ailleurs que dans les structures morphologiques de la langue.

Le français n'a résisté ni à *chanteuse*, ni à *balayeuse*, mais il résiste obstinément à *docteuse*, *professeuse*, *ingénieuse* (il est vrai que dans ce dernier cas, il y aurait homophonie avec l'adjectif, mais est-ce si grave?).

On a souvent avancé la thèse (Wilhelm Stehli, 1952; Dubois, 1962; Connets, 1971) selon laquelle de nombreux féminins virtuels sont déjà « occupés » en quelque sorte, pour désigner des machines et des outils, ce qui rendrait leur utilisation ambiguë comme noms d'agent féminins; ainsi *fraiseuse*, *moissonneuse*. De façon similaire, lorsqu'un même mot change de genre selon qu'il désigne un animé ou un inanimé, le féminin est « saturé » par ce dernier sens. Par exemple : un *manœuvre* (animé)/une *manœuvre* (inanimé), un *critique* (animé)/une *critique* (inanimé), un *trompette* /une *trompette*.

Dans les deux cas, il me semble que les exemples sont peu nombreux et peu convaincants. Une femme qui moissonne n'est pas autre chose qu'une *moissonneuse*; rien n'empêche d'appeler *cuisinière* une femme qui fait la cuisine, malgré l'existence de l'appareil ménager du même nom et nul ne songerait à confondre une *balayeuse* (femme) avec une machine. La langue s'accommode d'ambiguïtés beaucoup plus graves. D'autre part, c'est dans les professions non manuelles, celles qui confèrent le plus grand prestige social, que le blocage est le plus évident. Or, il n'y a aucun risque de confusion avec des noms de machines.

Imagine-t-on une femme *batonnière* de l'ordre des avocats ? ou *rapporteuse du budget* ? Les femmes élues au conseil municipal, en

dépit de l'existence du mot *conseillère*, sont désignées au masculin : Une femme P.-D.G. n'est pas une *présidente-directrice générale*. Il faut dire d'ailleurs qu'en dehors de toute contrainte grammaticale, les femmes ont largement interiorisé cet usage. F. Brunot écrivait déjà en 1936 : « Ce qui augmente la difficulté, c'est que beaucoup de femmes croiraient n'avoir rien obtenu si l'assimilation n'était pas complète. Elles veulent porter tout crus des titres non n'était pas complète. Elles veulent porter tout crus des titres d'hommes ». Marguerite Durand (1949) estime normal d'employer le masculin, qui est une espèce de neutre (c'est le mot du dictionnaire); ainsi, on montre bien qu'il s'agit de la même fonction, rejoignant sans le savoir la tendance unificatrice des féministes américaines. Rappelons que c'est elle qui estimait (en 1936) que le féminin était en voie de disparition. Gougenheim (1949) rappelle que cette attitude ne date pas d'hier : « Déjà, au XVIII^e siècle, Madame de Genlis avait tenu à être nommée *gouverneur*, et non *gouvernante*, des fils du duc d'Orléans. » Enfin, dans l'U.E.R. où j'enseigne, dont le personnel enseignant et les étudiants sont en majorité féminins, les professeurs femmes se désignent elles-mêmes au masculin pour certaines fonctions : « Je suis président de séance » ou « je suis coordinateur général ».

Notons que dans le cas où le nom d'agent constitue en même temps un titre ou un grade, le féminin désigne généralement l'épouse du titulaire et non son homologue féminine : ainsi, *Madame la Présidente*, *la colonelle*, *la générale*, *l'ambassadrice*, *la préfète*, *la maréchale*, *la commandante* (les grades de l'armée ont tous un féminin à partir de *commandant*, grade suffisamment élevé pour que le prestige s'étende à l'épouse; les femmes faisant carrière dans l'armée porteront donc grade au masculin). On disait autrefois *la vidamesse*, *la baillive*, *la sénéchale*, *la prévôte* (Nyrop, *op. cit.*).

Si l'emploi de ces féminins ayant le sens d'épouse est en nette régression, ils n'en deviennent pas pour autant disponibles comme noms d'agent féminins. Une femme sera donc nommée *ambassadeur*, *préfet*, etc. ⁽³⁾.

Par ailleurs, étant donné les connotations différentes du

⁽³⁾ Une petite anecdote russe à ce sujet : Le mot *posol* (ambassadeur) n'avait pas du tout de féminin en russe, lorsque la première femme-ambassadeur (et non ambassadrice) fut nommée en U.R.S.S. (dans les années 30). On créa alors le mot *poslitsa* sur le modèle *os'ol / oslitsa* (âne / ânesse), on imagine avec quelle intention facétieuse (Comets, 1971).

masculin et du féminin dans le cas de nombreux mots épiciques, la femme a avantage à adopter la forme du masculin. Je note, par exemple, que M^{me} Nebout, après avoir été secrétaire-général du parti radical, est maintenant adjoint au maire de Paris, tandis que M^{me} Alice Saunier-Seïté est le secrétaire d'Etat aux universités, alors que dans ses acceptions subalternes, le mot *secrétaire* est généralement employé au féminin et réservé aux femmes depuis qu'il a perdu son sens d'origine de « dépositaire des secrets, homme de confiance » (noter le contraste : *un secrétaire particulier/une secrétaire de direction*). D'ailleurs, Nyrop, dont la grammaire reflète l'usage du début du siècle, donne le mot *secrétaire* pour toujours masculin dans la langue traditionnelle.

Considérons quelques modèles d'alternances masculin/féminin. Je prends pour base la langue écrite car, sauf cas de formations populaires, la formation des féminins est régie par la consonne finale muette des masculins.

Tout d'abord, notons que l'alternance symétrique et systématique du masculin et du féminin est une règle de base de la morphologie française. Les formes existantes sont complétées par des formes « virtuelles » dans la mesure où le besoin s'en fait sentir.

* Il n'y a pas maintenant d'hommes faisant de la lingerie ou de femmes faisant des travaux de terrassement mais, si ces occupations entraient dans nos mœurs, les formes *lingier* et *terrasseuse* seraient immédiatement comprises » (Durand, 1936).

Contrairement à ce qu'on pense généralement, il arrive que le

masculin soit formé sur le féminin, encore que les cas n'en soient pas nombreux. *Concubin* vient de *concubine*, *machin* de *machine*, *pucéau* a été créé par Lafontaine sur *pucelle*, de même que *pondeur*, dérivation facétieuse de *pondeuse*. *Salop*, aujourd'hui orthographié *salaud*, vient de salope, épicique, qui remonte au XVII^e siècle : il s'appliquait indifféremment à une femme ou à un homme mais a fini par être ressenti comme féminin. Enfin *veuf* vient de *veuve*. Selon G. Paris :

« Le fait d'avoir perdu sa femme ne constituait pas pour un homme une condition sociale particulière comme pour une femme d'avoir perdu son mari; quand on a voulu exprimer l'idée de veuvage par un adjectif masculin, on a dit un homme *veuf*; c'est la forme usitée jusqu'au

xvii^e siècle, et je ne l'ai pas rencontrée avant le xiv^e; plus tard, on a fait le masculin *veuf* sur le modèle de *neuf* en regard de *neuve* » (*Romania*, XV, p. 440). (Voir Nyrop, *op. cit.*, p. 272-273.)

Notons qu'en russe, en anglais, en allemand, les formes du mot *veuf* sont également dérivées du féminin. Lakoff note à ce sujet une dissymétrie syntaxique. On ne peut dire : « Jean est le veuf de Marie », alors qu'on peut dire « Marie est la veuve de Jean ». Le veuvage constitue un statut social pour la femme mais non pour l'homme ⁽⁴⁾.

Notons encore des formations récentes comme *père célibataire*, *homme au foyer*, *jardinier d'enfants*, qui ne sont pas vraiment intégrées, et regrettons que le remplacement des *demoiselles du téléphone* par des *standardistes* ambigènes nous ait privés d'un possible *damoiseau du téléphone* (il y a de plus en plus d'hommes dans la profession). *Cantateur* n'est pas venu compléter *cantatrice*, qui a pourtant un sens très différent de *chanteuse*.

Toutes les alternances sont donc théoriquement possibles. Voyons ce qu'il en est dans la pratique.

1) *-er/-ère* (modèle *boulangier/boulangère*) : *cuisinier/cuisinière* : seul, le cuisinier a droit au titre de chef, comme l'affirme Paul Bocuse, célèbre chef, dans une lettre adressée à Christiane Massia, qui a eu le front de s'arroger le titre de chef-cuisinière. Il y tourne en dérision *la cuisine des cheffaines* (voir plus bas : *chef*) (« Femmes », dans *Marie-Claire*, juin 1977).

couturier/couturière : il est à peu près certain que la formation est inversée, le masculin venant du féminin. Cependant, l'équivalent en statut social de la couturière est le *tailleur*/^{*}*tailleuse* ⁽⁵⁾. Comme chaque fois qu'une profession féminine est investie par les hommes, elle s'en trouve rehaussée sur l'échelle sociale. *Couturier* implique prestige, d'où cette situation paradoxale : des femmes (Maguy Rouf, Nina Ricci, Chanel, Madeleine de Rauch) sont sacrées *grands couturiers*.

⁽⁴⁾ Cette dissymétrie a des conséquences sur le modèle génératif; en effet, il faudrait affecter au mot *veuf* (de même qu'à ses équivalents dans les autres langues européennes) le trait (- SN génitif), c'est-à-dire recourir à une règle *ad hoc*, d'où une diminution de l'efficacité du modèle.

⁽⁵⁾ L'astérisque signale les mots non-attestés ou mal implantés dans l'usage.

financier/ * *financière*
baronnet/ * *baronnière*

menuisier/ * *menuisière*. Pour les métiers manuels impliquant une collaboration de l'épouse au travail de l'homme, il existe toujours un féminin; mais c'est l'homme qui reste le titulaire; on n'est boulangère que parce qu'on est l'épouse d'un boulangier. On ne peut être ni plombière, ni électricienne, ni menuisière, encore que les femmes commencent à envisager ces métiers.

policier/ * *policrière* : mais *femme-flic*, *fliquesse*, *fliquette*, termes de dérision, -ette étant diminutif, -esse le plus souvent dépréciatif.

2) finales nasales : -ien/-ienne (modèle *chien/chienne*) : *chirurgien*/ * *chirurgienne* : on parlera de la première *femme-chirurgien* de France, ou bien « Mme X est *chirurgien* ».

Il n'y a pas de problème pour *pharmacienne*, métier de statut moins élevé. Nyrop cite comme féminins courants *propriétaire* et *vaurienne* que je n'ai personnellement jamais rencontrés. Par contre, fait intéressant qui montre le chemin parcouru depuis le début du siècle, il note que « le mouvement féministe moderne a donné à *historien* le féminin *historienne* (voir Fémina 1910) qu'ignoraient les dictionnaires ». Près de soixante-dix ans plus tard, il ne viendrait à l'idée de personne qu'*historienne* ait pu ne pas exister.

3) -in/-ine, ain/-aine, et la variante -ain/-ine (modèles *vain/vaine*, *copain/copine*, *lapin/lapine*) : *médecin*/ * *médecine* (le féminin est déjà occupé). Nyrop indique qu'au XVI^e siècle, *médecine* se disait au sens de « femme d'un médecin ». *Médecin* se disait au Moyen Âge *miré*, qui faisait au féminin *mirresse*, ou *mirresse* ou *mirresse* (en ces temps pré-académiques, il y avait toujours de nombreuses variantes).

sacristain, dans les couvents féminins, a un féminin *sacristine* ou *sacristaine*.

écrivain/ * *écrivaine*, * *écrivaine*. La deuxième variante possible présenterait, dit-on, une rime désobligeante avec *vaine*. D'ailleurs, les femmes elles-mêmes n'en veulent pas :

« On sait déjà ce que vaut une poétesse, une doctoresse, une avocate, ça ne vaut pas un clou. Une écrivaine, ça ne vaudrait pas plus cher » (Cardinal, 1977, p. 90).

4) -an/-an
 dissymétrie :
 s milieux n
 a un blocat

partisan/ *
 formé *parti*
 p. 295).

Nyrop ci
 mais qui r
piétraire et
 être compé
 Notons,
 plus haut),
policrière, ci
 morpholog

5) -ouin
 Il pourrai
 mais outr
 aussi *mar*
gouine, *foi*
 dée, sinoi
 animaux,
Temoine,
 raient l'
 français.
 fallait bi

5) -ar
diante) :
 dit pas.

savan
 mais «
 femme

7) -f
 procédi
 tout lei

4) *-an/-ane* (modèle *courisan/courisane*, avec, bien sûr, une dissymétrie sémantique). *Arisane* est en train de s'imposer (dans les milieux marginaux, généralement moins sexistes). Par contre il y a un blocage sur

*parisan/*parisane*. Pourtant, Ninon de Lenclos avait bien formé *parisane*, mais elle n'a pas été suivie (Nyrop, *op. cit.*, p. 295).

Nyrop cite encore trois féminins courants au début du siècle mais qui me paraissent aujourd'hui hors d'usage : *charlaine*, *vétérane* et *quidane* (sur *quidam*) (p. 288). Les gains peuvent donc être compensés par des pertes.

Notons, par ailleurs, que *parisane*, tout comme *policière* (voir plus haut), sont utilisés comme adjectifs : *politique parisane*, *société policière*, ce qui prouve, si besoin en est, que le blocage n'est pas morphologique mais social.

5) *-ouin/-ouine*. Le mot *témoin* a été étudié par Dauzat (1943). Il pourrait donner **témouine* sur le modèle *pingouin/pingouine*, mais outre qu'il s'agit d'une série très limitée en français (il y a aussi *marssouin/marsouine*), *témouine* rimeraït désagréablement avec *gouine*, *fourine* et *babouine*. L'objection ne me paraît pas bien fondée, sinon qu'il s'agit effectivement d'une série comprenant des animaux, à qui on peut répugner à associer des humains. Soit. *Témoin*, *Témogne* et *témogne* seraient acceptables mais présenteraient l'inconvénient de créer des alternances inconnues en français. Il y a donc là un exemple de blocage morphologique. Il fallait bien une exception pour confirmer la règle.

5) *-ant/-ante, -ent/-ente* (modèles *patient/patiente, étudiant/étudiante*) : *tenant/*tenante* : « Je suis **tenante* de cette théorie » ne se dit pas.

*savant/*savante* (comme substantif) : « cette femme est savante », mais « Marie Curie est un grand savant ». D'ailleurs, une femme savante, depuis Molière, rime forcément avec pédante.

7) *-f/ve* : alternance sourde/sonore (modèle *serf/serve*). Ce procédé ne semble plus productif aujourd'hui (il concerne surtout les adjectifs). *chef/*chève* (féminin populaire *la chève*; cf. les

colonies de vacances). Alors que *chef* a des sens divers, *chefaine* n'a qu'une seule acception, vaguement ridicule, celle de cheffaine scout. On ne dira pas *cheffaine d'orchestre* ou *cheffaine de chancier*. *Chéfesse*, attesté dans la langue populaire, volontairement dérisoire (parce qu'il ne manque pas d'évoquer *fesse*), sera employé, par exemple, par une équipe d'hommes travaillant sous les ordres d'une femme (cf. *fléquesse*).

8) *-re/-resse* (latin *-er* + *-issa*) : *maitre de maison*, *d'école/maitresse* mais *maitre de chapelle*, *d'œuvre*, à *penser*/**maitresse*. *Maitre* était épïcène en ancien-français (*le maitre/la maitre*). Même les femmes parlent de *maitre à penser*, témoin Nadja Ringart qui écrit dans *Libération* (1-6-77) : « Des femmes se transformaient jour après jour en perroquets, répétant obstinément la parole du maitre. Une seule femme pensait, parlait, impulsait. » **Maitre-homme/maitresse-femme* (un homme est par définition un maitre). « Je ne suis pas maitre de décider » mais *« je ne suis pas maitresse de décider ». Blocage aussi gênant que *tenant* et *parissant*.

peintre/**peintrice* mais *peintresse* existe avec une valeur péjorative. (Comparer avec l'italien *pittrice*, à côté duquel on trouve un *pittoresca* péjoratif. De même *insegnante*, épïcène, est doublé au féminin par *insegnantessa*, péjoratif.)

9) dérivation par adjonction d'un -e muet final : *-et/-ète*, *at/-ate*, *-d/-de*, *-ot/-ote* : *gourmet*/**gourmette* : *gourmet* est connoté positivement par rapport à *gourmand/gourmande*. La bonne cuisine est le monopole des hommes (voir *chef*).

avocat/avocate (qui s'est bien imposé, dans l'usage oral).

soldat/soldate : *soldate* ne peut être employé sérieusement; aussi lui préfère-t-on *femme-soldat*.

clocharde et *poivrote* s'imposent sans aucune difficulté. La langue populaire a même formé dans quelques cas, sur ce modèle, des féminins comportant un -d ou un -t parasite pour faire jouer l'analogie : *voyou/voyoute*, *rigolo/rigolote*, *loulou/louloute*, *typo/typote*, *ignare/ignarde*, etc.

10) *-eur/-euse, -leur/-trice* ou *-teuse. -teur* ne fait *-trice* que pour les mots tirés directement du latin (*-tor/-trix*) ou de formation savante; *menteur, acheteur*, etc., font *-teuse*. Mais l'alternance *-leur/-trice* est suffisamment vivante pour avoir donné naissance à *aviatrice. Enquêtrice* est une variante possible d'*enquêteuse*.

*possesseur/*possesseuse* (pour raison d'euphonie?).

*précurseur/*précursseuse* : dans Elle du 17 janvier 77, je trouve un article intitulé : « A découvrir : un précurseur de Betty Friedan ». Le précurseur en question est bien entendu une femme (Charlotte Perkins Gilman). Betty Friedan est elle-même un des précurseurs du *women's lib*. Alors pourquoi ne pas dire *précurseur-se*? *Précurseur*, choquant grammaticalement lorsqu'il est attribut de *femme*, l'est d'autant plus dans un contexte féministe. Damourette et Pichon, bizarrement, considèrent que la forme « naturelle » du féminin de *précurseur* serait *précursrice*, mais proposent d'adopter *précursoresse*, phonétiquement plus acceptable. *Précursseuse* n'est même pas envisagé.

*ingénieur/*ingénieuse* (homophonie avec l'adjectif).

*professeur/*professeuse*. Le féminin *professeuse* a été employé par Voltaire et par d'autres, mais il ne semble pas devoir réussir (Nyrop, p. 316). Damourette et Pichon suggèrent *professeuse*. La finale en *-resse* est d'ailleurs leur solution préférée pour tous les mots en *-seur*. Le suffixe *-resse* s'emploie « pour les substantifs nominaux en *-seur* quand on n'ose pas employer la forme naturelle en *srice* » (*op. cit.*, p. 312). Cette forme « naturelle » n'est attestée que dans *succesrice* et *prédécesrice*, mots aussi gênants à écrire qu'à prononcer et où personne n'irait chercher un modèle analogique, selon moi. N'ont pas non plus de féminin : *assesseur, provisionneur* et *censeur*, qui désignent des fonctions d'autorité. (D'où le jeu de mot sur *Madame l'ascenseur* dans les lycées de filles.)

M. Durand estime, curieusement, que *coureuse*, à côté de *courreur*, a un sens péjoratif et même injurieux (1949). De même *chanteuse* serait moins favorable que *chanteur* (influence de *théâtreuse*). Si ces féminins ont pu avoir, il y a quelques décennies, une valeur dépréciative, ils l'ont certainement perdue.

procurateur/**procureuse*.

beau parleur/**belle parleuse* (sans doute parce qu'une femme ne parle jamais bien). Néanmoins, le mot *parleuse* s'est imposé récemment avec le titre d'un livre de Xavier Gauthier et Marguerite Duras.

chauffeur/**chauffeuse* : on préfère *femme-chauffeur* ou *femme taxi*. *Chauffeurre* est attesté en Suisse romande (Durand, 1949), mais le suffixe *-ette* en fait un terme dépréciatif.

compositeur/**compositrice* (sauf pour désigner l'ouvrière qui assemble les caractères d'imprimerie) (Nyrop). Betsy Jolas a signalé qu'elle n'aimait pas être traitée de *femme-compositeur* : « ce terme ne devrait pas exister, puisqu'on ne dit pas : « Beethoven était un homme-compositeur » (rubrique « Femmes », *Marté-Claire*, juin 1977).

metteur en scène/**metteuse en scène*. Benoite Groult, toujours dans la même rubrique « Femmes » (mai 77), l'emploie entre guillemets, ce qui est l'indice, dans l'usage journalistique, qu'un mot n'est pas vraiment intégré dans la langue, et que s'il l'est dans l'usage « relâché », il n'est pas accepté socialement et encore moins dans les dictionnaires.

facteur/**factrice* (on préfère *femme-facteur*).

sénatrice n'est pas accepté, par contre on peut dire *sculptrice* (en concurrence avec *femme-sculpteur*), mais les sculptrices préfèrent généralement dire : « je suis sculpteur ».

Docteur ne peut pas donner *doctrice*, selon Damourette et Pichon, car le mot n'est pas rattachable à un verbe français (mais alors pourquoi *aviatrice*?). Nyrop nous assure que *doctoresse*, qui remonte au xve siècle, s'est généralisé dans la langue moderne au début de ce siècle grâce au mouvement féministe. Cependant, il n'est employé de toute façon que comme substantif et non comme titre et son usage me paraît être en nette régression aujourd'hui. On parle de *femme-médecin* et une femme préfère dire : « je suis médecin » plutôt que « je suis doctoresse ». Elle sera de toute façon le *docteur* X. Grâce à quoi, une de mes amies a pu recevoir récemment une invitation au nom de *Docteur et madame* X, or le

docteur, c'est elle. Si donc l'emploi de *doctoresse* fut autrefois une victoire du féminisme, le mot semble s'être détérioré au point qu'il n'est plus aujourd'hui revendiqué par les intéressées.

auteur/**autrice*, **auteuse* : *auteur* est pourtant un doublet d'*acteur*. Nyrop a abondamment commenté ce mot :

« Le féminin *autrice* (comparer italien *autrice*) se trouve dans une pièce du *Mercur* de juin 1726 (une *dame autrice*) ; il est cité aussi dans le dictionnaire néologique de l'abbé Desfontaines (1725). Cependant, il n'a pas fait fortune. Saura-t-on jamais pourquoi on recule devant *autrice*, et pas fait fortune. Saura-t-on jamais pourquoi on recule devant *autrice*, et adopte *actrice*, *bienfaitrice* et même *oratrice*? Il est également défendu de dire une *auteur* ; c'est ironiquement que Boileau a écrit : « vais-je épouser icy quelque apprentie auteur? » (satire X, v. 464). Le dictionnaire néologique donne un exemple de la *première auteur* et le qualifie de « digne de remarque » mais le néologisme n'a pas été imité. La langue actuelle n'admet *auteur* que comme masculin : « Cette dame est un charmant auteur » (oh! le charmant exemple, comme il remet bien les femmes à leur place!). Comme féminin d'*auteur*, on dit une *femme-auteur* (comparer anglais *a woman-writer*). On a récemment essayé d'introduire l'anglicisme *authoresse* mais sans succès. »

Ce commentaire de Nyrop confirme que la formation de nouveaux féminins est, contrairement à ce qu'on pourrait penser, de plus en plus difficile. La langue pré-classique, pré-académique, avait toutes les audaces et formait tous les féminins dont elle avait besoin (ce que continue à faire la langue populaire aujourd'hui).

« Le travail stérilisant des pédants ayant réussi à séparer pendant trop longtemps la langue écrite de la langue parlée, a arrêté l'essor littéraire et par conséquent l'expansion normale de ces formes naturelles et utiles » (Damourette et Pichon, *op. cit.*, p. 317).

De nombreux féminins ont disparu ; ainsi : *vainqueresse*, *jugesse*, *miresse*, *bourelle* (de *bourreau*), *charlatane*, *tyranne*, *libraresse*, *chasseresse*, ou se sont mal intégrés, ainsi *autrice*, *succesrice*, *factrice*, etc.

Par contre, quelques mots que Nyrop classe comme étant toujours masculins, ont fini par produire des féminins acceptables : ainsi *avocate*, *consœur* (forgé vers 1910), *oratrice*, *amatrice* (dont Litré dit : « mot qui, bien que bon et utile, a beaucoup de peine à s'introduire »), et surtout *secrétaire*, *romancière* et *collègue*.

Pour l'ensemble des noms d'agent en *-eur*, l'alternative *-eure*, pourtant agréable à l'oreille (elle n'a d'effet qu'orthographique) et

plus proche des autres langues romanes (suffixe *-ora*), ne paraît avoir aucune chance de s'imposer.

11) Il existe enfin une catégorie de noms épiciens, comprenant tous les noms se terminant par un *-e* muet (finales *-iste*, *-logue*, *-ique*). On dit *un* ou *une psychologue*, *ethnologue*, *psychanalyste* (bien que Lacan se croie obligé de dire *Ces dames-psychanalystes*), etc. (9). Les mots qui se terminent par un *-e* muet sans que ce *-e* soit identifié comme faisant partie d'un suffixe, devraient normalement être considérés comme épiciens (*un élève/une élève*). Dans la pratique, lorsque ces mots sont perçus comme renvoyant à des fonctions masculines, ils n'ont pas de féminin (cf., en anglais, les mots en *-er* et *-ist*). Si l'on peut dire *une architecte*, on ne dit ou plutôt on n'écrit, ni *une juge*, ni *une poète*, ni *une pilote*, ni *une ministre*, ni *une maire* (bien que la langue populaire ait consacré cet usage depuis longtemps). On peut objecter que *la maire* présente une homophonie avec *la mère*; mais l'ambiguïté ne provient pas de l'article puisqu'elle est présente de même dans : « Elle est mère » / « Elle est maire ». On aurait donc peut-être avantage à dire *maïresse*.

Pour tous ces mots, en effet, on aurait pu suivre le modèle *maître/maîtresse*, *prêtre/prêtesse*, procédé très productif au Moyen Âge, le suffixe *-esse* étant applicable à tous les noms d'agent, quelle que soit leur syllabe finale. Il avait deux variantes : *-eresse* et *-gesse*, résultant de fausses coupes (*-eresse* de *chanteresse* et *-gesse* de *clergesse*, par exemple, ont permis la création, à côté du féminin régulier *miresse* (de *mière*, « médecin »), des variantes *mireresse* et *mirgesse*).

D'ailleurs, beaucoup de féminins présentaient ainsi de nombreuses variantes, car le suffixe *-esse* s'appliquait même quand d'autres moyens de dérivation étaient disponibles. Ainsi la langue populaire, la langue vivante n'était jamais en peine pour féminiser les noms d'agent. La correspondance féminin/masculin étant une contrainte absolue de la langue française, l'absence de féminins dans la langue moderne est une anomalie qui représente toujours une gêne.

(9) En espagnol d'Amérique latine, il se crée une différenciation entre *-ista* et *-ista* (Comnery, 1971), remplaçant l'épïcène *-ista*, perçu comme féminin, ce qui donne : *machinista*, *planista*, *telegrafista*, etc.

Aloï
esse?
ois si
(masc
plus l
dériv
dame
épïcè:
abbes
nègre
dant.
Lé
ment
désol
popu
par
vale
(val
parl
inté
typh
* gé
se l
cor
n'û
fer
rec
pai
diti
pa
m
pi
q
n
le
le
c
r

trait

Alors, la solution est-elle de remettre à l'honneur ce suffixe *-esse*? Malheureusement, le suffixe *-esse* a subi une évolution à la fois sociale et historique. D'une part, sous sa forme en *-eresse* (masculins en *-eur*), il a été complètement remplacé par *-euse* (voir plus haut). D'autre part, il a été éliminé chaque fois qu'une autre dérivation était possible (*patronesse* devient *patronne*, sauf dans *dame patronesse*, *lionnesse* devient *lionne*, *libraresse* devient *libraire*, épiciène, etc.). Parmi les mots épargnés, citons *princesse*, *comtesse*, *abbesse*, *duchesse*, *déesse*, *agresse*, *maitresse*, *mulâtresse*, *Suisse*, *négresse* (les trois derniers se distinguent de l'adjectif correspondant, qui, lui, est épiciène).

Le suffixe, cependant, loin de se figer, reste vivant. Simple-ment, éliminé de la langue instruite, écrite, qui fait appel désormais à d'autres procédés, il se cantonne dans la langue populaire et principalement dans l'argot, où sa valeur, peu à peu, par le jeu des connotations et des associations, se cristallise en valeur négative et devient l'arme de la dérision envers les femmes (valeur qui se trouvait en germe dès l'origine, car lorsque Rabelais parlait de *clergesses*, *monagesses* et *abbegesses*, il y avait une intention ironique). Les emplois tels que *bougresse*, *gonzesse*, *tyresse*, *singesse*, *juivresse*, *bochesse*, *onclesse* (féminin de *oncle*, « gardien de prison »), *ivrognesse*, *borgnesse*, *chêfesse*, *flinguesse*, etc. se multiplient. À partir du moment où le suffixe *-esse* est perçu comme péjoratif pour les femmes, il change de fonction : il n'indique plus le féminin mais la dérision, dérision envers la femme qui singe l'homme. D'où la formation de féminins redondants sur des noms d'agent épiciènes tels *philosophesse* ou *peintresse*. Dès lors, *mairresse*, *notairresse*, ou *ministressesse* (dont Nyrop dit : « ce féminin, formé d'abord par plaisanterie, est en train de passer dans le langage officiel et sérieux », p. 304), deviennent impossibles à appliquer aux femmes qui exercent les fonctions de ministre, notaire ou maire. *Poétresse*, ainsi que *doctoresse*, sont perçus comme dépréciatifs. Actuellement, le suffixe *-esse*, bien que plus vivant que jamais, n'est plus utilisable sérieusement et nous fait cruellement défaut, car il serait le seul à pouvoir combler les dissymétries dans de nombreux cas.

Par la dérision qui s'attache aux dénominations féminines, c'est le corps social tout entier — y compris les femmes elles-mêmes, qui ont, soit interiorisé leur condition inférieure, soit rejoint, minoritaires, les rangs des hommes — qui se défend comme il

peut contre l'investissement par les femmes des bastions masculins.

Le blocage constaté pour la formation des féminins n'est pas dû qu'à des raisons de prestige social. En effet, *facitrice* et *plombière* ne sont pas mieux acceptés que *autrice* ou *chirurgienne*. Les rôles masculins et féminins, tels qu'ils sont définis dans un état de société largement dépassé, ont laissé une empreinte indélébile sur la langue et comme il faut bien nommer ces femmes qui ont conquis des bastions masculins, on assiste depuis quelques décennies à une évolution dans la formation des féminins qui tend à remplacer les suffixes par l'antéposition du mot *femme* qui prend ainsi valeur de préfixe : *femme-médecin*, *femme-chef d'orchestre*, *femme-soldat*, etc.

Evidemment, on peut aussi trouver *femme* en position finale; exemple : « Je préfère les *professeurs-femmes* aux *professeurs-hommes* ». Cela indique, à mon sens, que la profession est déjà largement investie par les femmes, qu'on reconnaît qu'elles y ont leur place. En disant un *professeur-femme*, on dit simplement : « un professeur, dont il se trouve que c'est une femme; mais cela pourrait aussi bien être un homme ». Alors que *femme-professeur* (qui ne se dit plus, je pense, mais qui a dû être courant avant la féminisation de la fonction enseignante) suggérerait comme *femme-chef d'orchestre* ou *femme-compositeur* que c'est un cas inhabituel qu'il convient de souligner. Le fait de dire une *femme-écrivain*, une *femme-ministre*, etc., renforce l'idée que ce n'est pas *normal*. Le préfixe *femme* s'emploie même devant les épithètes absolus : *femme-architecte*, *femme-gynécologue*, etc. (cf. plus haut les exemples anglais) ou des mots qui ont un féminin, ainsi *femme-réalisateur* au lieu de *réalisatrice* et même le redondant *femme-correspondante* à l'étranger (relevé dans *Marie-Claire*). Comme en anglais, *dame* suggère l'amateurisme ou le manque de sérieux (cf. Lacan : « ces dames psychanalystes »).

En résumé, on peut distinguer trois cas :

1^{er} cas : Il existe un modèle d'alternance parfaitement productif (*eur/-euse*; *-teur/-trice*; *-ier/-ière*, etc.). La forme féminine disponible est néanmoins rejetée dans certains cas, pour des raisons sociales.

2^e cas : épiciens absolus : aucun problème sinon qu'on se croit obligé de leur adjoindre *femme*-.
3^e cas : finales en -e muet; ces mots devraient théoriquement être épiciens. En pratique ils se répartissent entre le masculin et le féminin en fonction de la division des rôles dans la société.

Ce qui frappe, dans tout cela, c'est l'immobilisme fondamental du français, sa peur de l'innovation (voir la façon dont sont stigmatisés les néologismes), qui va jusqu'à refuser de faire usage des structures morphologiques existantes. Stehli, qui a effectué, pendant la guerre, une enquête sur la formation des féminins français, n'a pu utiliser que des informateurs belges et suisses. Il a pu constater une liberté de dérivation beaucoup plus grande dans ces deux pays, coupés de la France du fait de la guerre (cf. Stehli, 1949). En U.R.S.S. et en Israël, la formation des féminins par dérivation est beaucoup plus facile car aucune raison sociale et aucun conservatisme linguistique ne s'y opposent (Connors, 1971). La répartition des rôles n'est pas seule en cause. La France a une lourde tradition d'académisme, de purisme et de contrôle sur la langue. Cette situation, on le sait, date de la création de l'Académie française. La question des noms d'agent illustre parfaitement, la grammaire historique nous le montre, le contraste entre la langue pré-académique et la langue post-académique.

Alors, faut-il ou ne faut-il pas féminiser les noms d'agent?

M. Durand (1936) estime que la distinction de genre est elle-même menacée (elle constate de nombreux cas de non-accord dans la langue parlée). Le masculin étant fonctionnellement dominant, les incohérences d'accord (ex. : elle est un bon professeur) lui paraissent sans gravité. Le masculin, à terme, émergerait seul. Cette situation est due, en partie, à la faiblesse des créations analogiques (créations populaires en particulier, refoulées par l'école et le purisme, alors qu'autrefois elles se faisaient sans frein). Mais elle ne voit pas le besoin d'y porter remède.

Connors (1971) estime, pour sa part, que dans le monde occidental, la nécessité de distinguer le masculin du féminin se fait de moins en moins sentir; elle est donc partisan (moi, ce *partisan* me gêne) de gommer les différences plutôt que de les maintenir. Et c'est bien là le nœud du problème : faut-il réclamer une spécificité féminine dans le respect de l'égalité des droits, ou bien se fondre dans un moule masculin?

J'ai déjà dit que, souvent, ayant interiorisé la hiérarchie sociale, les femmes sont les premières à faire obstacle à la féminisation des noms d'agent. Se faisant une place minoritaire, exceptionnelle, conquise de haute lutte, dans les domaines réservés aux hommes, elles continuent à considérer ces domaines comme masculins. Ce sont nos femmes-alibi. Il ne suffit pas de changer les structures sociales, d'ouvrir l'X ou le gouvernement ou l'aéronautique ou même, un jour peut-être, l'Académie aux femmes. Tant que les mentalités ne changeront pas, la langue restera à la traîne. Il y aura encore longtemps des *Madame le Conservateur* ou *Madame le Secrétaire général*. Il est incontestable qu'actuellement la langue française est en retard sur la société française, d'où conflit permanent. L'enquête de Stehli date des années 40, les observations de Durand, des années 30, celles de Damourette et Pichon, des années 20, celles de Nyrop, de Brunot, de Gourmont, du début du siècle. La situation, globalement, n'a guère changé : quelques créations compensent à peine les disparitions. Et pourtant, disait Rénvy de Gourmont, il y a plus d'un demi-siècle :

« La féminisation des mots de notre langue importe plus au féminisme que la réforme de l'orthographe. Actuellement, pour exprimer les qualités que quelques droits conquies donnent à la femme, il n'y a pas de mots. On ne sait si l'on doit dire : *une témoin*, *une électeur*, ou *une électrice*, *une avocat* ou *une avocate*. L'absence du féminin dans le dictionnaire a pour résultat l'absence, dans le code, des droits féminins. »

(*Le problème du style*, cité par Nyrop).

Nyrop, lui, estimait (en 1900) que :

« Le grand mouvement féministe commencé dans la dernière moitié du XIX^e siècle a été très favorable à la création de nouvelles formes féminines » (p. 272)

et il considérait que le mouvement amorcé ne pouvait que s'accélérer. Or, il n'en a rien été.

Il semble bien que ce soient les années 20 — qui ont pourtant permis aux femmes de rejeter nombre de contraintes — donc, l'immédiat après-guerre, qui ont marqué un coup d'arrêt. Damourette et Pichon s'en indignent dans des termes virulents :

« La facilité avec laquelle le français, soit par le procédé flexionnel, soit par le procédé suffixal, sait former des féminins différenciés devrait

vraiment détourner les femmes adoptant des professions jusqu'à ces derniers temps exclusivement masculines de ridiculiser leurs efforts méritoires par des dénominations masculines écorchantes et grotesques, aussi attentatoires au génie de la langue qu'aux instincts les plus élémentaires de l'humanité. N'y en a-t-il pas qui s'insultent sur leurs cartes de visite : « *Maitre Gisèle Martin, avocat* », et d'autres qui se font adresser leur correspondance au nom de *Mademoiselle le Docteur Louise Renautier*? Le bon sens populaire a jusqu'ici résisté à cette extraordinaire entorse; on dit couramment *une avocate, une doctoresse*, mais il est à craindre que la ténacité des intéressés n'emporte le morceau, et que cet usage ne finisse par s'introniser dans la langue française. Une plus juste conception de leur véritable place et de leurs légitimes aspirations, en même temps que le respect de leur langue maternelle, devraient au contraire leur conseiller de renoncer au préjugé bizarre en vertu duquel beaucoup d'entre elles croient recevoir une marque de mépris quand on leur donne un titre à forme féminine. A moins que leur féminisme ne soit une conception contre nature et la négation non de l'inégalité mais de la différence des sexes, cette prétention barbare va contre leur but même. Ne se rendent-elles pas compte que, bien au contraire, au point de vue social même, elles ne font, en laissant obstinément à leur titre sa forme masculine auprès de leur nom féminin et de leur appellation féminine de *Madame* ou de *Mademoiselle*, que se proclamer elles-mêmes des monstruosités, et que, dans une société où il deviendra normal de les voir exercer les métiers d'*avocat, de médecin, d'écrivain*, il sera naturel qu'il y ait pour les femmes se livrant à ces métiers des dénominations féminines comme il y en a pour les brodeuses ou les cigarières? » (*op. cit.*, p. 321).

Mais il semble que dans les toutes dernières années, avec le développement d'une nouvelle vague du féminisme (M.L.F.), on puisse observer le début d'un renversement de tendance, comme en témoignent les entrefilets de journaux qui suivent :

« Marion Kalter, photographe à la rubrique « Femmes », expose des portraits de femmes qu'elle a interviewées et photographiées : Kate Millett, Ariane Mnouchkine, la peintre Vieira da Silva, la sculpteur Meret Oppenheim, la poète Joyce Mansour et aussi Anaïs Nin, qu'elle a rencontrée il y a trois ans. Du 11 au 27 mai. A la Cité des Arts, 18, rue de l'Hôtel-de-Ville, Paris. »

(Rubrique « Femmes », *Marie-Claire*, mai 1977).

« Femmes : Tous ces « e » qui nous manquent. Les dirigeants du mouvement des femmes rejoignent, à Oslo, le « prix populaire de la paix ». Ces « dirigeants » sont deux femmes, pourquoi pas les dirigeantes? »

« Député (e?), constamment réélu (e?), très active au comité central, Teng Ying Chao est devenue une personnalité de premier plan... »

Deux exemples, pris au hasard ces dernières semaines, qui montrent

comment le féminin s'efface devant le masculin dès qu'il s'agit de pouvoir ou de prestige. Ce n'est pas nouveau. Mais aussi, comment dire d'une femme qu'elle est une « découvreur » (euse ?), et d'une autre, qu'elle est « bon vivant » (bonne vivante ?) et « amateur » (trice ?) de bonne chère ? Comment traiter sa fille de « chenapan » (e ?), de « brigand » (e ?). On a beau savoir que ces mots n'ont pas de masculin, on se sent gêné(e ?) aux entourmures.

Qu'attend l'Académie, gardienne du langage, pour nous donner des « e » ? Députés, découvreurs, amateurs, bon-vivants, chenapans, bandits et brigands, des femmes sont tout cela. Il faudra bien, un jour, que la langue s'y plie. »

(Katie Breen, *Le Monde*, déc. 76).

Et pourtant, il s'agit de la grande presse et non de la presse féministe, ce qui montre que la question touche le grand public.

C'est donc avec une joie sans mélange que nous accueillons la récente réforme sur l'accord des féminins : on nous autorise enfin, officiellement, par décret, à accorder un nom masculin avec un pronom féminin. Exemple : « Le Français nous est enseigné par une dame. Nous aimons bien ce professeur, mais *elle* va nous quitter ». Merveilleuse tolérance, grâce à laquelle nos enfants, pour qui *une prof* n'est pas *un prof*, ne se verront plus compter une faute pour un usage généralisé depuis longtemps. Peut-être, dans un demi-siècle, obtiendrons-nous de voir légaliser *la professeur(e)* (cf. *Arrêté sur les tolérances orthographiques*, publié au *Journal Officiel* du 9 février 1977).

La création linguistique fait sans cesse usage de processus analogiques, d'où les néologismes auxquels les puristes font la chasse ou encore les créations spontanées des enfants et de la langue populaire, qui souvent d'ailleurs ne respectent pas l'étymologie savante (cf. l'américain *peacenik*, militant pour la paix, sur *bearnik*, lui-même formé sur *spounnik*). Rien ne s'oppose à la création d'un mot nouveau, qu'il soit d'étymologie savante ou populaire, lorsqu'il y a un besoin à combler. Simplement, en France, il faut la bénédiction de l'Académie et du Haut-Comité de la langue française.

Il en aurait fallu davantage pour arrêter un Charles Fourier dans son élan de création linguistique égalitaire. Convaincu que l'égalité des droits entre hommes et femmes doit se refléter dans la langue, il n'hésita pas à créer *bonnin* à côté de *homme* pour désigner les préposés aux soins des *nourrissons* et *nourrissones*.

« Les ac
et joue
les adu
memori
(qui vo
etc. » (

Et vi
la mati
En
morph
de déi
accept
a diss
résistu
et trè
entier
dissy
soit c
facéti
au f
béné
préji
la m
Pe
en s
le fi
dér
voir
gar

• Les adolescents se divisent en *vestals* et *vestales*, encore chastes, et *jouvenceaux* et *jouvenelles* (qui ne le sont plus). Enfin, chez les adultes on trouve des *odalisques* et *odalisques*, des *mentorins* et *mentorines* (pour l'enseignement), des *bacchans* et des *bacchantes* (qui voleront au secours des frustrés), des *marrons* et des *marrones*, etc. » (Groult, 1977, p. 162).

Et vive l'utopie! que n'avons-nous le dixième de sa hardiesse en la matière?

En résumé, d'où viennent les résistances? très rarement de la morphologie (le seul cas difficile est *témoin*). Lorsque le procédé de dérivation n'est plus productif, la langue trouve un substitut acceptable du point de vue morphologique : *chétaine*, *chétasse* (il y a dissymétrie sémantique, mais c'est une autre histoire). Les résistances viennent pour une part de l'immobilisme linguistique et très souvent des femmes elles-mêmes et du corps social tout entier qui fait encore aux femmes une place à part. S'il y a dissymétrie, c'est que soit on refuse d'utiliser la forme disponible, soit on l'utilise en lui conférant des connotations dépréciatives ou facétieuses (*poétasse*, *philosophesse*, *soldate*, *chétasse*, etc.). Notons au passage que c'est dans les professions scientifiques, qui bénéficient de nombreuses désignations épiciènes et où les préjugés sont peut-être moins enracinés, que la discrimination est la moins grande.

Pourtant, ce qui est grave, ce n'est pas tellement la dissymétrie en soi (après tout, la langue en comporte bien d'autres), mais bien le fait qu'elle joue toujours dans le même sens, c'est-à-dire au détriment de l'image et du statut de la femme. D'ailleurs, on va le voir, par le jeu des connotations, la symétrie morphologique ne garantit en rien la symétrie sémantique.

pouvoir
: d'une
elle est
chère?
l. On a
??) aux
er des
tdits et
langue
sc. 76),
presse
ilic.
ons la
enfin,
ec un
lé par
nous
fants,
npter
-être,
er la
lié au
essus
nt la
de la
pas
ur la
ppose
te ou
i, en
imité
urter
que
dans
pour
ones.

Chapitre 3

Masculin/féminin : dissymétries sémantiques

* Croyez-moi, mère judicieuse, ne faites pas de votre fille un honnête homme, comme pour donner un démenti à la nature; faites-en une honnête femme. *

(J.-J. Rousseau, *L'Émile*).

* Teach me french » — « OK ». Mon amie Patricia est américaine, chorégraphe et danseuse. Elle ne connaît que quelques mots : « homme, femme, s'il vous plaît, du pain, du vin... » Et les subtilités de notre langue lui sont encore étrangères. « C'est une femme forte » s'écria-t-elle après une représentation de la célèbre chorégraphe Carolyn Carlson à Avignon. « Mais non, ne dis pas cela, on comprend qu'elle est grosse. »

Après de longues explications Patricia nota dans son petit carnet : homme fort = homme intelligent, homme qui réussit; femme forte = grosse femme. « Cette femme publique est très connue chez nous » continua-t-elle. « Mais non, Patricia, tu ne peux pas dire cela » — « Mais tu as bien dit que Giscard était un homme public... »

(Extrait de la rubrique « Femmes »,
Marie-Claire, mai 1977).

Les dissymétries les plus criantes, en fin de compte, sont celles qui se cachent dans le sens de mots en apparence symétriques. Ces dissymétries *sémantiques* proviennent de la péjoration généralisée de tout ce qui sert à qualifier ou à désigner les femmes. Si nombre de mots masculins n'ont pas d'équivalent

féminin, là où coexistent masculin et féminin, ils sont souvent connotés différemment.

Femme, dans un sens absolu, peut être équivalent de *femme de mauvaise vie* (aller chez les femmes, se ruiner pour les femmes), alors que *homme*, pris dans un sens absolu, ne peut être que laudatif : « Sois un homme! ». On ne dit pas : « Sois une femme, ma fille! » (Dans le langage de la pègre, *les hommes* = *les vrais hommes*, *les caïds*.)

J'apprends par *Le Monde* du 7 juin 1977 que Madame Alice Saunier-Seïté a été saluée par un journaliste comme « le seul homme du gouvernement ». C'est ce que j'appelle une métaphore *ping-pong*. Et *ping* sur le nez des femmes : « les femmes ne sont bonnes à rien, seuls les hommes sont capables de gouverner. Conduisez-vous comme eux ». Et *pong* sur le nez des hommes : « Vous n'êtes pas de vrais hommes, vous vous comportez comme des femmelettes, voilà une femme qui vous donne une leçon de virilité ». Et *re-ping* sur le nez de Madame Alice Saunier-Seïté : « On vous respecte parce que vous vous conduisez comme un homme, mais attention, ça fait de vous une virago, ça vous rend hommasse; attention à votre langage, une femme doit quand même rester une femme ».

Une *femme galante* est une femme de mauvaise vie, un *homme galant* est un homme bien élevé.

Une *honnête femme* est une femme vertueuse, un *honnête homme* est un homme cultivé.

Une *femme savante* est ridicule, un *homme savant* est respecté.

Une *femme légère*, l'est de mœurs. Un homme, s'il lui arrive d'être léger, ne peut l'être que d'esprit.

On dit une *fillette* ou une *femme facile*, mais pas un *homme facile*, une *femme de petite vertu*, mais pas un *homme de petite vertu*; on dit une *femme de mauvaise vie*, mais on dit un *Don Juan*. On dit une *faible femme*, mais pas un *faible homme*. Un *homme faible* est un homme trop indulgent.

On aime les *petites femmes*, mais on admire les *grands hommes*. Les *petits hommes* n'existent que chez Gulliver et les *grandes femmes* ont du mal à s'habiller en confection.

Une femme peut être *jolie*, *belle*, *mignonne*, *ravissante*, *laide* ou *moché*, un homme n'est que *beau* ou *laide*.

Le mot *fillette* est également connoté péjorativement (*aller chez les filles*, *filles de joie*), alors que le mot *garçon* est complètement

neutre. *F* la première la comm un garço indésirab jamais d' en effet, aussi la g reste une Et pou garç, emj a-t-il pri; *mauvaise*

« Un impunén Les de place, féi faut emj objecif. ne dit pi

Fémin mots qu autres gr Tous cei si bien i ça n'en bourgeois

(La pret l'injustic s'intitulé Les h définisse correspo apparait « non-m ferme, n

(¹) Enc se faire jou virilité.

neutre. *Fille* est une injure en soi : « les filles sont des quilles » est la première expression qu'apprennent les garçons dans la cour de la communale. Injure d'autant plus grave lorsqu'elle s'adresse à un garçon : « Tu n'es qu'une fille ». Le statut de fille étant indésirable, on dira d'une fille : « c'est un garçon manqué », mais jamais d'un garçon : « c'est une fille manquée ». Le mot *manqué*, en effet, rehausse la valeur du modèle qu'on n'a pu atteindre (cf. aussi la *garçonne* des années 20). La femme singe l'homme, mais reste une *guenon*.

Et pourquoi le mot *garce*, féminin on ne peut plus honnête de *gars*, employé au Moyen Âge sans aucune connotation péjorative, a-t-il pris, à partir du XVII^e siècle (cf. le *Robert*), le sens de *fillette mauvaise vie*, puis de *chameau*, de *chipie*, de *chiemne*?

« Un monarque inviolable, dit un certain Cornen, peut être impunément enfant, décrépî, femme ou fou ».

Les deux termes qui mettent les hommes et les femmes à leur place, *féminité* et *virilité*, sont loin d'être neutres, de sorte qu'il faut employer un autre terme : la *condition féminine*, pour être objectif. Ce terme, à son tour, perd son objectivité, du fait qu'on ne dit pas : la *condition masculine* ⁽¹⁾.

Féminisme, *féminitude*, *féminité*, *condition féminine*, tous ces mots qui n'ont pas d'équivalents masculins en ont dans les autres groupes opprimés : *négritude*, *condition ouvrière*, *ouvriérisme*. Tous ces mots se définissent par opposition à quelque chose de si bien installé en position dominante que ça n'a pas de nom, ça n'en a pas besoin. Qui aurait l'idée de parler de la *condition bourgeoise*, de la *condition des Blancs*, de la *condition masculine*? (La preuve que l'emploi du mot *condition* dénote la lutte contre l'injustice, c'est qu'un mouvement de défense des pères divorcés s'intitule *Mouvement de défense de la condition paternelle*.)

Les hommes n'ont pas à définir leur place. Ce sont eux qui définissent celle des femmes. Si l'on examine les adjectifs correspondant à *homme* et à *femme*, une autre dissymétrie apparaît. A *fémmin* s'opposent *masculin*, *viril*. *Masculin*, terme « non-marqué », *viril*, terme « marqué » ; « *viril* » : au sens moral, ferme, mâle, digne d'un homme de cœur. *Virilité* : vigueur, force

(1) Encore qu'une prise de conscience de la « condition masculine » commence à se faire jour chez certains hommes qui remettent en cause le moule et le mythe de la virilité.

d'âme digne d'un homme » (Quillet, 69). Le latin *vir* désignait l'homme par rapport à la femme et par extension *l'homme d'action*, le héros. *Féminin* est un terme presque toujours marqué, qu'il soit positif (la femme vraiment « féminine » est valorisée) ou négatif, *féminin* étant souvent synonyme de faible, insuffisant, quand ce n'est pas débile. Témoin ce jugement d'un critique à propos d'un film de femme : « L'ensemble est honorable, jamais féminin en tout cas ; c'est déjà beaucoup », et B. Groult ajoute, à propos de la condition de la femme-écrivain (notons au passage que *femme de lettres* est péjoratif) : « Ils lisent bien sûr, ces hommes-là, des livres normaux, qu'on! évidemment, mes livres à moi parlent d'amour. C'est un sujet si féminin... quand il est traité par une femme. Mais quand c'est Flaubert qui décrit l'amour, cela devient un sujet humain. Il n'existe pas de sujet masculin pour la raison irréfutable que la littérature masculine, c'est la littérature. Quant à la littérature féminine, elle est à la littérature ce que la musique militaire est à la musique » (1975, p. 33).

En anglais, on trouve une opposition à deux termes (*masculine/feminine*), donc symétrique, mais *feminine*, comme en français, est chargé de connotations psycho-sociales, aussi les féministes préfèrent-elles employer les termes *male/female*, plus neutres parce qu'évoquant une distinction biologique. L'emploi de *male/female* de préférence à *masculine/feminine* est en nette progression. « Pourquoi nous a-t-il fallu si longtemps pour démarer un mouvement de libération des femmes? écrit Sheila Rowbotham (1974). Avant toute chose, il nous a fallu prendre conscience de notre « femellité » et remettre en cause les différentes versions de la *feminité* qui nous sont offertes ». Choix qui nous est refusé en français, puisque le couple *mâle/femelle* est également dissymétrique. (Le titre du livre de Margaret Mead, *Male and Female*, intraduisible tel quel, est devenu *L'un et l'autre sexe*.) *Mâle* peut se dire aussi bien de l'homme que de l'animal, sans être péjoratif, au contraire. Le Quillet (1969) donne : *mâle* : « qui présente un caractère de force et d'énergie; ex. : un beau mâle » et le Larousse (1976) : « qui annonce de la force, énergétique ». Par contre, toujours dans le Quillet, *femelle* : « se dit des animaux, quelquefois des femmes par plaisanterie ou dénigrement dans le langage familier ou vulgaire ». Pierre de Coubertin ne disait-il pas : « Une Olympiade femelle est impensable. Elle serait impraticable, inesthétique et incorrecte » (Groult, 1975, p. 57).

Femme étant donc exclu comme terme neutre, il ne nous reste d'autre choix que d'alléger le mot *fémmin* de toute l'idéologie sexiste qu'il charrie. Tâche ardue, hélas ! (cf. plus bas le rôle des dictionnaires).

Une coïncidence, enfin, qui vaut la peine d'être notée. Tous les adjectifs (dérivés du latin) qui désignent les sexes et les âges de la vie ont des connotations péjoratives : *sénile*, *puéril*, *infantile*, *fémmin*, *femelle* ; seuls *mâle*, *masculin*, *viril*, sont positifs.

Les mots *père* et *mère* et leurs dérivés offrent de nombreuses dissymétries tant de forme que de sens. Les connotations et associations divergentes qui se rattachent à *père* et *mère* dans les sociétés patrilineaires et patriarcales en sont responsables.

« Mère, écrit Marie Cardinal, est un mot plein à craquer de sens et d'images. Il est prêt à exploser, il est dangereux. Il gronde partout ; la mère Michel, Notre Sainte Mère l'Eglise, la mère-patrie, la mère de Dieu, la mère du vinaigre, la grand-mère, la mère Tape-dur, la ménère, la mère supérieure, la mère adoptive, la maison mère, la belle-mère, la dure mère, la fille mère, la mère Machin-chouette, la mère grand, la mère de famille, la bonne mère, la joie d'être mère, ma mère l'oye, la reine mère, la mère grigoune, la mère poule, la mater dolorosa, la mémé, la maman, la maman » (1977).

Ouf ! Le mot *père* paraît bien falot en comparaison (phallo ?).

Maternel évoque douceur, sein, enfance, langue. La langue qu'apprend l'enfant avant de parler la langue paternelle (voir plus haut : *Langue des hommes, langue des femmes*).

Paternel évoque surtout pouvoir et autorité, d'où les dissymétries qu'on retrouve dans tous les mots dérivés. On dit *materner*, *maternage* mais non *paterner*, *paternage*. On dit *paternalisme* mais non *maternalisme*. (Les mots en *-isme*, désignant des catégories de pensée, sont plus prestigieux que ceux en *-age*, qui désignent des actions, même si le paternalisme est plutôt mal vu.)

On dit *patroner* mais non *matroner*. On dit *patriarche* mais non *matriarche* (qui a pourtant été employé en anglais par Germaine Greer avec une connotation péjorative parallèle à celle qui peut affecter patriarche).

Matriarcat a été créé par les ethnologues sur le modèle de *patriarcat*. Le *patrimoine* existe mais non le *matrioine*. Le mot *matrioine* a été utilisé, de façon provocante d'ailleurs, par Hervé Bazin, dans un sens qui n'est nullement parallèle à *patrimoine*

mais qui semble être un composé de *mariage* et de *matriarcat* au sens de « pouvoir abusif des femmes ». En effet, c'est l'idée de mariage qu'on retrouve dans l'adjectif *matrimonial* (cf. italien *matrimonio*), qui s'oppose une fois de plus à *patrimonial* : « qui a trait aux possessions de la famille ». On trouve là exprimée une dichotomie entre le mariage vu sous l'angle de la procréation, domaine de la *mater familias*, et le mariage vu sous l'angle de l'accumulation des biens, prérogative du *pater familias*.

Dissymétriques également les couples *parâtre/marâtre* et *compère/commère*. *Parâtre* a disparu de l'usage moderne tandis que subsiste *marâtre* au sens de mère dénaturée. *Commère* et *compère* qui désignaient à l'origine le lien entre le parrain et la marraine d'un même enfant ont pris des significations divergentes. *Compère* = camarade ou complice; *commère* = bavarde invétérée, mauvaise langue.

Un père, enfin, est simplement *démisionnaire* ou *autoritaire*; une mère, quand elle n'est pas *exemplaire* ou *admirable*, est *abusive* ou *dénaturée* (emploi de qualificatifs extrêmes).

La *paternité*, d'ailleurs, désigne plutôt un état de fait ou une notion juridique (recherche de paternité, établir la paternité de...), dans la mesure où elle est liée au *patronyme* et à l'héritage, alors que *maternité* désigne une expérience vitale, affective et sensuelle à laquelle se rattachent des connotations subjectives.

Marrone, dérivé du latin *mater*, comme *patron* l'est de *pater* (*patrona*, *matrona*), était encore un mot porteur de prestige en latin. J. Markale (1973) rappelle que l'homologue celtique de la marrone latine était *Modron* : déesse mère gaélique, ancienne déesse solaire, à l'époque où la femme occupait une place dominante dans la vie religieuse, philosophique et sociale des Celtes. En anglais moderne, le mot *matron* désigne celle qui fait office de mère dans une communauté d'enfants. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un rôle très prestigieux, aucune nuance péjorative ne s'y rattache, comme c'est le cas en français.

Le mot *maîtresse*, auquel l'amour courtois avait conféré une valeur élevée, conservait encore ses lettres de noblesse sous l'ancien régime. Il a dégénéré peu à peu en mot vulgaire et honteux sous l'influence de l'idéologie petite-bourgeoise.

Créature ne prend un sens péjoratif que s'il s'agit d'une femme.

Dissymétriques encore, les couples *courtsan/courtsane*, *gouverneur/gouvernante*; de même *salaud/salope*, le terme féminin ayant,

une fois de plus, une forte connotation sexuelle (voir plus bas : *La langue du mépris*). N'oublions pas d'autre part qu'aux *paries nobles* de l'homme correspondent les *paries honteuses* de la femme. Comme le dit Simone de Beauvoir : « l'homme bande, la femme mouille ». (*Mouiller*, c'est aussi « avoir peur », en argot; cela convient donc particulièrement aux poules (mouillées) que sont les femmes. On voit que tout se tient.)

Sorcier/sorcière divergent profondément dans de nombreuses langues. Si le premier fait un peu peur, il inspire néanmoins le respect en tant que détenteur de la connaissance, tandis que la sorcière est maléfique, repoussante et met sa science (qui tient plutôt du charlatanisme) au service du mal. Phénomène dont Jean Markale attribue l'apparition au Christianisme : la vérité sort de la bouche des prêtres, on brûle les sorcières, c'est l'Inquisition, la chasse aux sorcières. Le *witchhunt*, qu'il s'agisse de Salem ou du MacCarthyisme, se traduit par « chasse aux sorcières », au féminin, alors que les victimes étaient aussi bien des hommes que des femmes.

Les dissymétries sémantiques, tout comme les dissymétries morphologiques, jouent donc toujours au détriment de la femme. Elles viennent s'insérer dans un ensemble plus vaste que j'appellerai la langue du mépris, instrument du dénigrement systématique de la femme qui se poursuit depuis l'aube de la culture dans toutes les sociétés patriarcales.